



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

Liberté
Égalité
Fraternité

Je fais un rappel contre le COVID-19 au printemps

À partir de **6 mois** après ma dernière injection ou infection :



Si j'ai **80 ans et plus** ou
si je réside en **EHPAD/USLD**



Si je suis **immunodéprimé** ou
à très haut risque
de forme grave*

* Dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

Où me faire vacciner ?



En pharmacie



chez mon médecin



sur mon lieu de soin
(EHPAD/USLD)

27 avril 2023

Pour trouver le lieu de vaccination le plus proche, rendez-vous sur www.sante.fr

Plus d'informations sur www.sante.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Liberté
Égalité
Fraternité



QUEL VACCIN POUR QUEL PUBLIC ?

Rappel				
Âge	Situation	Pfizer bivalent	Moderna bivalent	Quand ?
80 ans et plus ou résident d'EHPAD ou USLD quel que soit l'âge		✓	✓	2 fois par an, au printemps et à l'automne
Tous âges	Immunodéprimé, personne à très haut risque de forme grave*	✓	✓ (à partir de 30 ans)	
65 ans et plus		✓	✓	Tous les ans à l'automne
Entre 30 et 64 ans	Atteint de comorbidités	✓	✓	
Jusqu'à 29 ans		✓**		

*Selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

** Pour la vaccination des enfants âgés de 6 mois à 11 ans, le vaccin Pfizer souche Wuhan (6 mois-4 ans et 5-11 ans) est utilisé quel que soit le rang de l'injection.

Primo-vaccination			
Âge	Situation	Pfizer	Moderna
6 mois à 4 ans	à risque ou vivant dans l'entourage d'immunodéprimés.	✓ forme 6 mois-4 ans	
5 à 11 ans		✓ forme 5-11 ans	
12 à 29 ans		✓	
30 ans et plus		✓	✓

✓ Les vaccins Sanofi et Novavax doivent être utilisés en seconde intention.

Les vaccins Sanofi et Novavax peuvent être utilisés en seconde intention, et suivant une même fréquence que les vaccins à ARNm indiqués ci-dessus, pour les limites d'âge suivantes :

- Novavax : en primovaccination et en rappel à partir de 12 ans
- Sanofi : en rappel à partir de 18 ans

✓ Le délai à respecter après la dernière injection ou infection est de 6 mois pour tous.

La vaccination est possible auprès des professionnels de santé (pharmaciens, médecins, infirmiers...) ou à domicile. Pour trouver le lieu de vaccination le plus proche, rendez-vous sur www.sante.fr

Pour connaître toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.sante.gouv.fr/vaccin-covid-19



La vaccination des personnes âgées

Le Covid-19 comme d'autres maladies infectieuses peuvent occasionner des complications plus importantes avec l'âge. Rester en bonne santé et en forme lorsqu'on est âgé passe aussi par la vaccination. L'immunité diminue plus rapidement pour les personnes âgées dont le système immunitaire est fragile, en particulier pour les plus de 80 ans.

À partir de 80 ans, un rappel contre le Covid-19 est recommandé 2 fois par an, au printemps et à l'automne.

Entre 65 et 79 ans, un rappel est recommandé tous les ans à l'automne.

Pour tous, le délai à respecter après la dernière injection ou infection est de 6 mois.

86%

C'est la protection supplémentaire contre les décès qu'apporte l'administration d'une dose de rappel avec le vaccin bivalent par rapport à l'absence de rappel.

Source : Avis de la HAS du 23/02/2023

C'est le taux moyen d'efficacité des vaccins contre les formes graves de Covid-19.

Source : Etude EPI-PHARE publiée le 11/10/2021

90%

8fois +

À plus de 85 ans, le risque d'hospitalisation est 8 fois plus grand qu'entre 40 et 44 ans.

Source : Rapport ANSM du 23/07/2021

La vaccination est-elle dangereuse pour les personnes âgées ou fragiles ?

Les vaccins ont été administrés à des millions de personnes dans le monde. On n'a pas observé de risque plus élevé d'effets indésirables pour les personnes âgées ou fragiles.

Les personnes âgées sortent peu, elles ne risquent pas de se contaminer ou de contaminer les autres

Rester isolé n'est pas une sécurité absolue, il y a toujours quelques contacts avec l'extérieur (courses, infirmière à domicile, facteur).

Comment prendre rendez-vous pour une personne âgée ?

La vaccination des personnes de plus de 80 ans peut s'effectuer :

- chez son médecin ou infirmier en cabinet de ville, ou auprès d'un pharmacien
- à domicile par un infirmier

Pour organiser une vaccination à domicile, il vous suffit d'appeler le : **0800 009 110**. Votre interlocuteur se chargera d'organiser la vaccination au domicile de la personne, avec son accord (jour et heure du rendez-vous, lieux, etc.), et en prenant attache avec un professionnel de santé habilité à vacciner.





Je suis à risque de forme grave de Covid-19, âgé ou immunodéprimé : comment continuer à me protéger ?

Le coronavirus circule toujours. Certaines personnes sont plus à risque de faire une forme grave de Covid-19, en particulier les **personnes âgées, immunodéprimées** ou **atteintes de pathologies à risque**. L'immunité décroît plus vite pour certaines de ces populations.

Afin de se protéger et de protéger ses proches, il est important de **maintenir l'ensemble des mesures barrières et de stimuler son immunité**. Ces gestes simples de prévention, adoptés au quotidien, permettent de réduire la transmission des infections virales.

LE PORT DU MASQUE

Face au Covid-19, **il est fortement recommandé de porter un masque quand il y a beaucoup de monde**, en particulier dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, les transports en commun, les espaces clos, et en présence de personnes fragiles ou en cas de symptômes. En outre, les chefs d'établissement et services de santé et médico-sociaux conservent la faculté de rendre obligatoire le port du masque.

Les personnes à risque de forme grave du Covid-19, en échec de vaccination et en capacité de porter un masque FFP2, **peuvent en recevoir gratuitement en pharmacie** sur prescription médicale.

LA DOSE DE RAPPEL

Une nouvelle dose de rappel est recommandée :

Deux fois par an, au printemps et à l'automne :

- pour les personnes de **80 ans et plus**, les résidents d'**EHPAD et USLD**, les personnes **immunodéprimées** et les personnes à **très haut risque** de forme grave quel que soit leur âge, selon chaque situation individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

Tous les ans à l'automne :

- pour les personnes de 65 à 79 ans, les femmes enceintes, les personnes à risque de forme grave et leur entourage quel que soit leur âge.

Il est recommandé de réaliser cette vaccination avec les vaccins bivalents Moderna (pour les plus de 30 ans) et Pfizer. Pour tous, le délai à respecter après la dernière infection ou injection est de 6 mois.

OÙ ME FAIRE VACCINER ?

Pour recevoir votre dose de rappel, vous pouvez prendre rendez-vous :

- chez un **professionnel de santé proche de chez vous** (pharmacien, médecin, infirmier, sage-femme, chirurgien-dentiste)
- sur votre **lieu de soin**
- sur www.sante.fr

LES TRAITEMENTS

Il existe aujourd'hui **des traitements** contre le Covid-19, pour les personnes à risque de développer une forme sévère de la maladie :

- **Les traitements curatifs** aident l'organisme à réagir lors d'une infection.

Si vous êtes à risque et positif au Covid-19, parlez-en avec votre médecin traitant et votre pharmacien.





Je suis à risque de forme grave de Covid-19, âgé ou immunodéprimé : comment continuer à me protéger ?

Le coronavirus circule toujours. Certaines personnes sont plus à risque de faire une forme grave de Covid-19, en particulier les personnes âgées, immunodéprimées ou atteintes de pathologies à risque. L'immunité décroît plus vite pour certaines de ces populations.

Afin de se protéger et de protéger ses proches, il est donc important de **maintenir l'ensemble des mesures barrières et de stimuler l'immunité**. Ces gestes simples de prévention, adoptés au quotidien, permettent de réduire la transmission des infections virales.

LE PORT DU MASQUE

Face au Covid-19, **il est fortement recommandé de porter un masque quand il y a beaucoup de monde**, en particulier dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, les transports en commun, les espaces clos, et aussi en présence de personnes fragiles ou en cas de symptômes. En outre, les chefs d'établissement des établissements et services de santé et médico-sociaux conservent la faculté de rendre obligatoire le port du masque.

Les personnes à risque de forme grave de Covid-19, en échec de vaccination et en capacité de porter un masque FFP2, **peuvent en recevoir gratuitement en pharmacie** sur prescription médicale.



LA DOSE DE RAPPEL

Au fil du temps, l'immunité procurée par les vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus. Elle diminue plus rapidement pour les personnes dont le système immunitaire est fragile, comme les personnes âgées.

Une dose de rappel est recommandée :

Deux fois par an, au printemps et à l'automne :

- pour les personnes de **80 ans et plus**, les résidents d'**EHPAD et USLD**, les personnes **immunodéprimées** et les personnes à **très haut risque** de forme grave quel que soit leur âge, selon chaque situation individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

Tous les ans à l'automne :

- pour les personnes de **65 à 79 ans**, les **femmes enceintes**, les personnes à **risque de forme grave** et leur entourage quel que soit leur âge.

Il est recommandé de réaliser cette vaccination avec les vaccins bivalents Moderna (pour les plus de 30 ans) et Pfizer. Pour tous, le délai à respecter après la dernière infection ou injection est de 6 mois.

OÙ ME FAIRE VACCINER ?

Pour recevoir votre dose de rappel, vous pouvez prendre rendez-vous :

- chez un **professionnel de santé proche de chez vous** (pharmacien, médecin, infirmier, sage-femme, chirurgien-dentiste)
- sur **votre lieu de soin**
- sur www.sante.fr

LES TRAITEMENTS

Il existe aujourd'hui **des traitements** contre le Covid-19, pour les

- **Les traitements curatifs** visent à aider l'organisme à réagir lors d'une infection symptomatique. Ils doivent être pris très rapidement après l'apparition des premiers symptômes.

Si vous êtes à risque et positif au Covid-19, parlez-en immédiatement avec votre médecin traitant et votre pharmacien d'officine.

